

Sujet : [INTERNET] ISDI FONTENAY EN PARISIS

De : Haras du Parisis <harasduparisis@gmail.com>

Date : 04/07/2019 18:50

Pour : pref-icpe@val-doise.gouv.fr



Fontenay en Parisis, le 4 juillet 2019

Monsieur le Préfet,

Nous faisons appel à vous afin de vous faire part de notre avis défavorable concernant le projet d'une installation de stockage de déchets inertes sur la commune de Fontenay en Parisis.

Pour historique, nous sommes un centre équestre installé à l'entrée du village de Fontenay en Parisis depuis maintenant 8 ans (novembre 2011) ; notre activité est basée sur l'entraînement et la préparation de chevaux de sport (jusqu'aux compétitions internationales de niveau **) ; et sur l'enseignement de la pratique équestre à de jeunes enfants de 2 à 16 ans, soit 168 licenciés enfants se rendant au poney club chaque semaine.

Vous comprendrez que nous ne pouvons être favorable à un projet qui nous propose environ le passage de 100 camions par jours pendant 5 années avec plus 1 374 000 m3 de déchets inertes à décharger ; et cela à seulement quelques mètres du village et de nos installations. Sur une base de 80 camions, soit 160 aller/retour, on pourrait envisager un camion toutes les 3 minutes.

Un village de moins de 2000 habitants souhaite t'il supporter cela?

Nous avons consulté avec effroi et stupeur l'étude de la MRAE et même si nous ne sommes guère spécialistes en matière d'environnement, il est impensable que nos clients et nos animaux aient à subir ce préjudice.

Nous imaginons la poussière que peut créer une telle horde de camions qui livrerait et déchargerait des déchets inertes. De plus sur quels critères ? Avec quel contrôle ? Et devant quelles administrations ? ces déchets sont ils qualifiés d'inoffensifs ?

Êtes vous informé qu'un centre de loisirs se trouve sur le passage même du trajet envisagé pour les camions, qui une fois de plus précisons le, seraient remplis de "déchets inertes".

Ne parlons pas de la poussière soulevée, des particules dispersées par le déchargement, mais aussi du vent qu'on retrouve particulièrement en plaine de France qui n'épargnerait personne du village. Nous avons appris à le pratiquer ces 8 dernières années.

Quels sont les décibels émis par le passage, la livraison et les déchargements pour 1 374 000 m3 de déchets inertes? Peut-on vivre et travailler dans de bonnes conditions à proximité d'un tel chantier? Doit on travailler et recevoir nos clients avec des boules Quies et des masques ? La métaphore ferait probablement sourire, mais la situation en serait dramatique.

A titre de centre équestre ayant à cœur la préparation de chevaux de sport, les sorties en extérieur sont indispensables à leur préparation physique et mentale. Il est important de rappeler que le cheval est à l'origine un animal de fuite et donc qu'il n'est pas fait d'un point de vue biologique pour croiser un camion toutes les 3 minutes. Les conditions étant déjà compliquées avec le passage régulier de camions sur la D10, quel en serait l'impact supplémentaire ? Devons nous en subir les conséquences au prix de nos vies ou de celles de nos chevaux ? Même si nous laissons chaque chose à leur place, pour autant, la condition animale reste une priorité. Évidemment le poney club et ses enfants aiment également faire des randonnées et cela de manière ponctuelle. Faut ils les mettre en danger?

Ce projet ne saurait aboutir sans la modification du PLU ; pourquoi autant de puissances publiques émettent-elles un avis défavorable ? (DDT, DRIEE, Direction régionale des affaires culturelles, Service Santé Environnement de la Délégation Départementale du Val d'Oise).

Il est regrettable qu'aucune réunion publique n'ai été proposée ni au village, ni à ses sociétés. Nous sommes vraiment pris de cours en étant informés si tardivement d'un tel projet dont les lectures sont difficilement digestes pour de simples personnes que nous sommes.

Nous ne pouvons ignorer qu'un tel désagrément pourrait engendrer la disparition de notre d'activité et des 8 emplois qui y sont liés.

Dans l'attente que cette proposition soit abandonnée.

Nous vous prions de croire Monsieur le Préfet, en nos sentiments distingués.

Cordialement.

Edith et Jean Marie Colot.
Gérants

Haras du Parisis

Chemin du haras

95190 Fontenay en Parisis

Côté Poneys :

06 70 58 92 66